



LO HOLDING LAUSANNE-OUCHY SA

Assemblée générale ordinaire

du jeudi 28 mai 2009, à 10 h 30
au multiplex-cinéma Pathé-Flon, salle n° 3
Rue du Port-Franc 16, à Lausanne (liste de présence dès 10 h)

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et comptes annuels de l'exercice 2008

Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels de l'exercice 2008.

2. Comptes consolidés de l'exercice 2008

Le Conseil d'administration propose l'approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008.

3. Emploi du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose l'emploi du bénéfice au bilan comme suit:

Solde au bilan à disposition de l'Assemblée des actionnaires:	CHF 5'218'850.-
Dividende de 10% sur un capital-actions de CHF 11'917'600.- donnant droit au dividende de CHF 10.- par action, soit:	CHF 1'191'760.-
Attribution à la réserve extraordinaire:	CHF 2'600'000.-
Report à nouveau:	CHF 1'427'090.-
	CHF 5'218'850.-

4. Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres de leur gestion pour l'exercice 2008.

5. Réélection et élection du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire les membres du Conseil individuellement et pour la durée statutaire d'un an.

Le Conseil d'administration propose la réélection de MM. Laurent Rivier, Daniel Crausaz, Bernard Guillelmon ainsi que de François Logoz, et proposera l'élection d'un nouvel administrateur.

6. Election de l'organe de révision pour les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2009

Le Conseil d'administration propose de désigner KPMG SA en qualité d'organe de révision pour un nouveau mandat d'un an.

7. Divers et propositions individuelles

Il est rappelé que toutes les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au Conseil d'administration d'ici au mardi 19 mai 2009.

Seuls les Actionnaires dûment inscrits au Registre des actions le 27 avril 2009 sont autorisés à prendre part à l'Assemblée générale. Aucun transfert ne sera enregistré entre le 28 avril et le 28 mai 2009.

Les Actionnaires ont reçu le Rapport de gestion 2008, qui peut en outre être consulté au siège de la société ou sur le site www.lo-holding.ch, ainsi qu'une carte d'admission qui comporte une procuration leur permettant, le cas échéant, de se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre Actionnaire inscrit au registre ou par leur banque.

Si les Actionnaires désirent confier leurs pouvoirs de représentation aux organes de la société, il suffit de nous retourner en blanc la procuration dûment signée. Dans ce cas, leur droit de vote s'exercera conformément aux propositions du Conseil d'administration. Ils peuvent aussi charger Maître Pierre-Olivier Zingg, Avocat, Zingg Finances SA, Case postale 7795, 1002 Lausanne, personne indépendante de la société au sens de l'art. 689c CO, de les représenter à cette Assemblée; pour cela, il y a alors lieu de lui adresser leurs instructions relatives aux votes et aux élections par écrit. Sans ces instructions, Me Zingg exercera le droit de vote conformément aux propositions du Conseil.

Quant au dividende, après déduction de 35% d'impôt anticipé, soit CHF 3.50 par action, il sera payable par CHF 6.50 dès le jeudi 4 juin 2009.

Lausanne, le 29 avril 2009

Pour le Conseil d'administration:
Laurent Rivier, Président